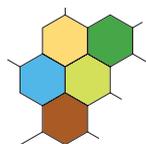


La faune exotique en Aquitaine

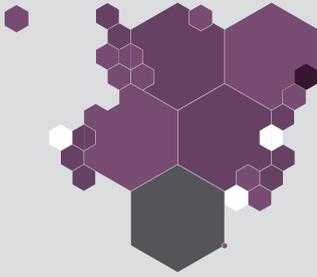
Mai 2015

Synthèse
Domaine continental



Oafs

Observatoire
aquitain
de la faune
sauvage



Les résultats présentés ici se basent sur l'état des connaissances disponibles au moment de l'étude ; ces informations sont donc vouées à évoluer dans le temps.

L'OAFS a lancé en 2014 un état des lieux sur la faune exotique présente en Aquitaine. La première étape du projet a initié le recensement des vertébrés exotiques continentaux et de quelques espèces cibles d'invertébrés. L'évaluation de l'impact écologique de ces espèces constitue la seconde étape.

L'intérêt de mettre en place une telle démarche a été souligné dès 2006 par les Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats en Aquitaine (ORGFH) car les introductions d'espèces peuvent être à l'origine d'importantes perturbations environnementales.

Ce document présente la synthèse de l'étude menée avec l'appui d'experts régionaux.

Remerciements : Didier ALARD (UMR BioGeCo), Matthieu BERRONEAU (Cistude Nature), Christophe COÏC (Cistude Nature), Laurent COUZI (LPO Aquitaine), Gérard DELAS (ADPAG 33), Sophie DE LAVERGNE (FDAAPPMA 33), Marie-Laure DESPREZ-LOUSTAU (UMR BioGeCo), Frédéric DUPUY (PNR Périgord-Limousin), Alain DUTARTRE (Expert indépendant), Cyrille GREAUME (Société Linnéenne de Bordeaux), Philippe MARASCALCHI (ADPAG 33), Philippe MOURGUIART (FRC Aquitaine), Andy PAPACOTSIA (DREAL Aquitaine), Thomas RUYSS (Cistude Nature), Isabelle SIMME (FDAAPPMA 33), David SOULET (CEN Aquitaine) et Julien STEINMETZ (ONCFS).

Référence de l'étude : SLAGHUIS C. & BARNEIX M., 2015. La Faune exotique d'Aquitaine : état des lieux et hiérarchisation des espèces. Rapport étape : vertébrés continentaux et invertébrés cibles. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage.

Crédits photos : © Big ASHB (*Creative Commons*) : Vison d'Amérique - *Neovison vison* (p.8) / © Marie BARNEIX : Ragondin - *Myocastor coypus* (p.10) / © Matthieu BERRONEAU : Tortue de Floride - *Trachemys scripta* (p.9) ; Grenouille taureau - *Lithobates catesbeianus* (p.9) ; Grenouille rieuse - *Pelophylax ridibundus* (p.10) ; Tortue serpentine - *Chelydra serpentina* (p.11) / © Ekaterina CHERNETSOVA (*Creative Commons*) : Rat musqué - *Ondatra zibethicus* / © Laurent COUZI : Inséparable de Ficher - *Agapornis fischeri* (p.11) / © Charles FROMAGE : Raton laveur - *Procyon lotor* (p.10) / © Magnus HAGDORN (*Creative Commons*) : Ecrevisse américaine - *Orconectes limosus* (couverture) / © David HILL (*Creative Commons*) : Tortue de Floride - *Trachemys scripta* (couverture) / © Sylvain HUGEL : Longicorne asiatique - *Anoplophora glabripennis* (p.9) / © Jane and Phil (*Creative Commons*) : Bernache du Canada - *Branta canadensis* (p.9) / © Mario MADRONA (*Creative Commons*) : Léiothrix jaune - *Leiothrix lutea* (p.11) / © Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt : Ampullaire - *Pomacea sp.* (p.9) / © Ouwesok (*Creative Commons*) : Daim européen - *Dama Dama* (couverture) / © Quentin ROME : Frelon asiatique - *Vespa velutina* (p.7) / © Françoise SERRE-COLLET : Tarente de Maurétanie - *Tarantola mauritanica* (p.3) ; Grenouille taureau - *Lithobates catesbeianus* (p.7) ; Xénope lisse - *Xenopus laevis* (p.9) / © Carmen SLAGHUIS : Ecrevisse de Louisiane - *Procambarus clarkii* (p.3) / © Christophe STANT-JEAN : Léiothrix jaune - *Leiothrix lutea* (couverture).

Ce projet reçoit le soutien de :



Qu'est-ce qu'une espèce exotique ?

Déf. *Une espèce exotique est une espèce qui a été introduite volontairement ou non par l'Homme dans un territoire situé hors de son aire de répartition naturelle.*
Synonymes : espèce non-indigène, exogène, allogène ou allochtone



- **Introduction volontaire :** introduction délibérée par l'Homme en réponse à un besoin (loisir, élevage, ornementation, pêche...).

L'Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) a été introduite volontairement pour l'élevage en raison de ses performances de production destinées à satisfaire une partie du marché de la consommation.



- **Introduction involontaire :** introduction fortuite résultant du développement des activités humaines.

La Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) serait probablement arrivée en Aquitaine avec le développement des infrastructures de transport.

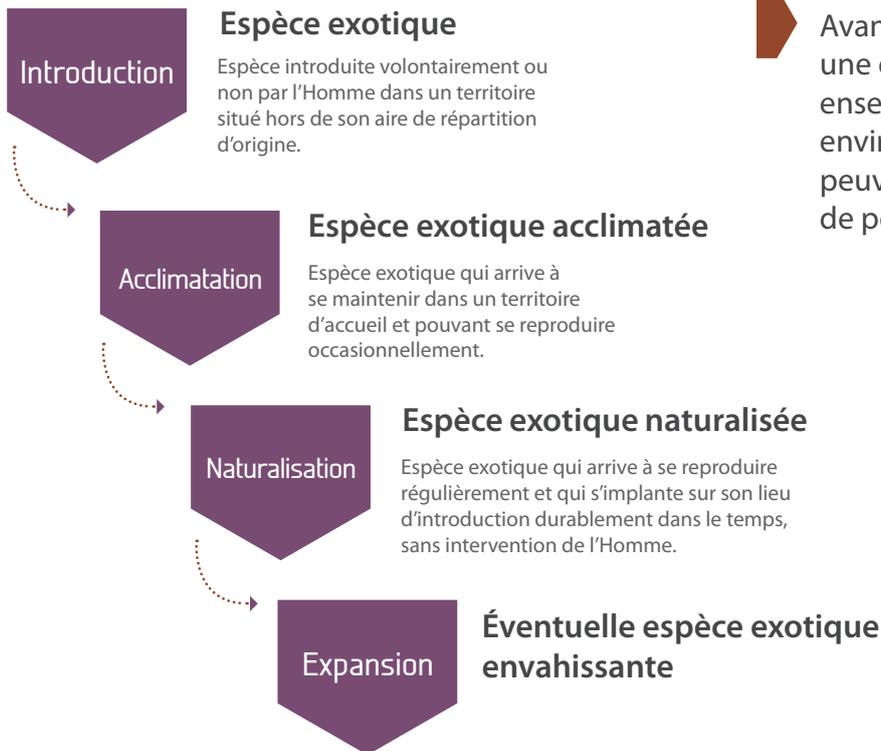
Une espèce est dite « exotique » pour un territoire donné et **n'a pas nécessairement un impact négatif sur l'environnement**. Son potentiel perturbateur dépend étroitement du milieu colonisé et de sa capacité à s'y propager.



Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante?

Déf. *Une espèce exotique est qualifiée d'envahissante lorsqu'elle prolifère dans son nouveau milieu et cause des effets néfastes sur la biodiversité locale et les services écosystémiques associés ; elle peut également avoir des incidences sociales et économiques.*

Le processus d'une invasion biologique se déroule en plusieurs étapes :



Avant de devenir envahissante, une espèce exotique doit franchir un ensemble de barrières géographiques, environnementales et biologiques qui peuvent limiter l'implantation de populations.

Reconnue comme l'une des principales menaces pesant sur la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes, les espèces exotiques envahissantes font depuis quelques années l'objet de stratégies européennes et nationales.

Un **nouveau règlement européen** a été adopté le 22 octobre 2014 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Il vise à prévenir les introductions, mettre en place une détection précoce de nouvelles populations et gérer les espèces largement répandues.

La déclinaison de ce règlement devrait faire l'objet d'une stratégie et d'un plan d'action à l'échelle nationale.

Le saviez-vous ?

Quelque 12 000 espèces présentes en Europe sont exotiques, et 10% à 15% d'entre elles sont considérées comme envahissantes.

Les milieux aquatiques particulièrement touchés

Depuis 2009, un groupe de travail sur les « Invasions Biologiques en Milieu Aquatiques » (GT IBMA) a été mis en place par l'Onema. Il rassemble des gestionnaires, des chercheurs et des institutionnels. Ses principales missions sont la synthèse et la diffusion des connaissances concernant la gestion des espèces exotiques envahissantes (flore et faune), la proposition de programmes spécifiques de recherche appliquée et l'appui au développement de stratégies et de politiques publiques en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes.

Plus de détails sur : www.gt-ibma.eu

Quel constat sur les espèces exotiques présentes en Aquitaine ?

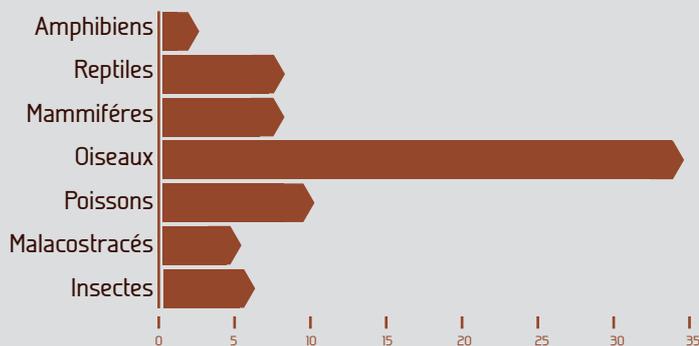
73 espèces animales ont été recensées lors de la première phase du projet régional d'état des lieux sur la faune exotique. Cet inventaire s'appuie sur les connaissances mises à disposition par les acteurs de la faune sauvage.

Méthode appliquée

Espèces observées dans le milieu naturel sur la période 2010-2014 et répondant à l'un des critères suivants :

- espèces sauvages introduites sur le territoire aquitain par l'Homme - de manière délibérée ou accidentelle - après 1850,
- ou
- espèces sauvages apparues suite à l'expansion naturelle d'une population introduite hors de la région.

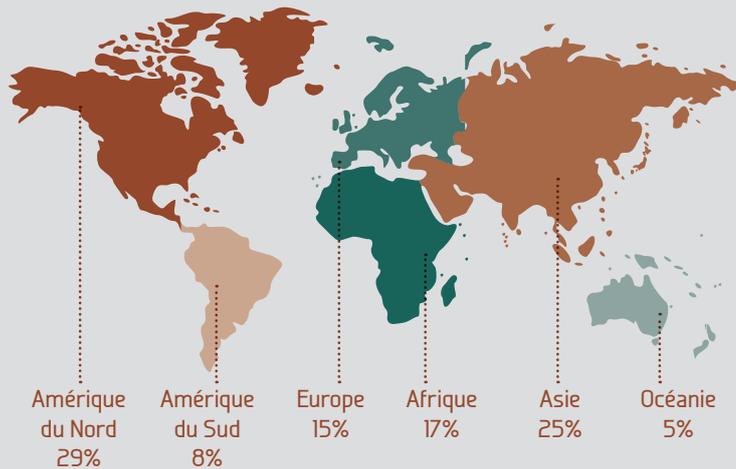
NOMBRE D'ESPÈCES EXOTIQUES RECENSÉES



Près de la moitié de ces espèces sont représentées par des individus échappés de captivité encore isolés. Cette proportion s'explique notamment par le développement récent des « Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) » et concerne particulièrement les oiseaux et les reptiles.

Listes non exhaustives pour les poissons d'eau douce, les insectes et les malacostracés.

ORIGINE DES ESPÈCES RECENSÉES



Les invasions biologiques débutent généralement par l'arrivée accidentelle d'une espèce dans un milieu favorable. **Le suivi des indices de reproduction constitue une mesure clé en matière de prévention des expansions de populations.**

Parmi les 73 espèces exotiques recensées en Aquitaine :

- **39 ont une reproduction avérée**
Observations de juvéniles dans le milieu naturel
- **7 espèces ont une reproduction suspectée**
Indices dans le milieu naturel ou reproduction avérée en semi-captivité
- **27 espèces ont une reproduction non avérée**
Aucun indice observé dans le milieu naturel



Le saviez-vous ?

En métropole la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) ont été introduits pour la 1^{ère} fois en Aquitaine.

La Grenouille taureau est originaire du Mississippi. Elle a été introduite en 1968 par un particulier à Arveyres (33 500). En France, quatre populations ont été identifiées : trois sont présentes en Aquitaine et une se trouve en Sologne. Cette espèce a une forte dynamique de reproduction en région et continue d'étendre son aire de répartition ; elle devrait atteindre d'ici peu la Charente-Maritime.



Le Frelon asiatique est originaire d'Asie et aurait été introduit dans le Lot-et-Garonne au début du 21^e siècle avec des poteries importées de Chine. On le retrouve maintenant sur l'ensemble des départements aquitains et sur plus de la moitié du territoire métropolitain. Son aire de répartition continue de croître.



Quel constat sur les espèces exotiques envahissantes présentes en Aquitaine ?

Une évaluation régionale des impacts a été initiée sur les espèces exotiques ayant une reproduction avérée en Aquitaine. Cette démarche a pour objectif de déterminer, parmi les espèces recensées, celles pouvant présenter localement un caractère envahissant potentiel ou avéré.

Des espèces déjà identifiées par le programme DAISIE

12 vertébrés présents en Aquitaine sont classés parmi les espèces exotiques envahissantes les plus préoccupantes à l'échelle européenne.

Le saviez-vous ?

Le programme DAISIE (Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe) est un projet européen qui a permis d'inventorier plus de 12 000 espèces exotiques sur le continent. En est issue une liste des 100 espèces les plus préoccupantes en Europe pour leurs impacts écologiques, économiques ou sanitaires.

Plus de détails sur :
www.europe-aliens.org

QUELQUES EXEMPLES

ESPÈCE	TYPE D'IMPACT
> Trachémyde écrite > Bernache du Canada	Concurrence avec des espèces indigènes
> Grenouille taureau > Vison d'Amérique	Prédation d'espèces indigènes
> Ragondin > Rat musqué	Altération physique des habitats



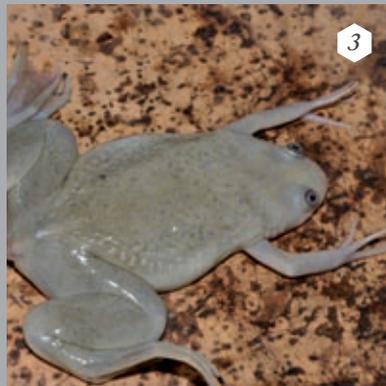
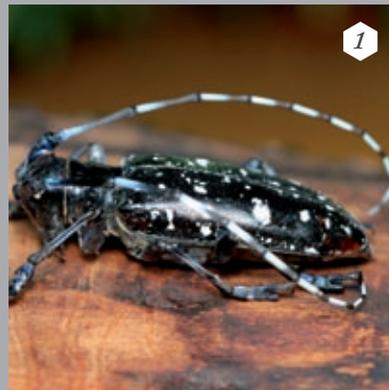


Trois espèces exotiques envahissantes sont aux portes de l'Aquitaine :

- INSECTE : Longicorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) (1)
- GASTÉROPODE : Ampullaire (*Pomacea sp.*) (2)
- AMPHIBIEN : Xénope lisse (*Xenopus laevis*) (3)

La prévention et la détection précoce restent les moyens de gestion les moins coûteux et les plus efficaces contre les futures espèces exotiques envahissantes.

3 espèces
à surveiller



Portraits d'espèces aux situations contrastées

Certaines espèces sont répandues en Aquitaine ; elles colonisent la plupart des milieux qui leur sont favorables ; c'est le cas du Ragondin et de la Grenouille rieuse.



◆ Ragondin (*Myocastor coypus*)

Le Ragondin (*Myocastor coypus*) a été introduit en France à la fin du 19^e siècle pour la pelletterie. Des individus se sont par la suite échappés de ces élevages ou ont été relâchés. A ce jour, il est présent sur l'ensemble de l'Aquitaine. Il a des impacts notables sur les écosystèmes (déstabilisation des berges et des ouvrages hydrauliques) et sur les espèces indigènes (compétition potentielle avec le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), alimentation sélective de plantes aquatiques...).

Aire d'origine : Amérique du Sud

Niveau de répartition : répandu

Reproduction : avérée

Impacts : forts

en Aquitaine



◆ Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)

La Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) est indigène dans le nord-est de la France. Sa présence en dehors de cette zone est le produit d'introductions accidentelles ou délibérées (restaurateurs, scientifiques et particuliers). Cette espèce est présente sur une grande partie de l'Aquitaine. Elle est impliquée dans deux complexes d'hybridation en région (avec la Grenouille de Pérez et la Grenouille de Lessona).

Aire d'origine : Russie d'Asie, nord-ouest de la Chine et Europe de l'Ouest

Niveau de répartition : répandu

Reproduction : avérée

Impacts : modérés

en Aquitaine

D'autres espèces sont localisées ; la distribution des populations est limitée à quelques sites ; c'est le cas du Raton laveur ou du Léiothrix jaune.



◆ Raton laveur (*Procyon lotor*)

Le Raton laveur (*Procyon lotor*) est présent en Aquitaine dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde où il se reproduit. Il a été introduit dans la région probablement par le biais d'individus échappés de captivité. Ce mammifère peut causer des dégâts sur les populations d'amphibiens, de reptiles, de petits mammifères et d'oiseaux ; mais en France ses impacts sur les espèces indigènes restent encore actuellement inconnus.

Aire d'origine : Etats-Unis jusqu'au Panama

Niveau de répartition : localisé

Reproduction : avérée

Impacts : probablement modérés

en Aquitaine



◆ Léiothrix jaune (*Leiothrix lutea*)

Le Léiothrix jaune ou Rossignol du Japon (*Lutea lutea*) est présent à l'état sauvage probablement suite à des évasions de captivité. En région, il est possible de l'observer dans les Landes, en Gironde et majoritairement dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce petit oiseau est en effet bien implanté dans les sous-bois béarnais et son aire de répartition est en extension dans la région. Il n'a probablement pas d'impact significatif sur son habitat d'accueil et sur les espèces indigènes.

Aire d'origine : niche au sud de la Chine et en Asie du Sud-Est

Niveau de répartition : localisé
Reproduction : avérée
Impacts : probablement faibles

Enfin, certaines espèces sont isolées ; représentées par quelques individus ou de très petites populations au voisinage immédiat des lieux d'introduction ; c'est le cas de l'Inséparable de Fischer et de la Tortue serpentine.



◆ Inséparable de Fischer (*Agapornis fischeri*)

L'Inséparable de Fischer (*Agapornis fischeri*) est un oiseau introduit en France à des fins ornementales. En Aquitaine, il se rencontre à l'état sauvage à cause d'individus échappés de captivité ou libérés par leurs propriétaires. Non loin du Cap Ferret, des individus étaient par exemple laissés en semi-liberté (volières ouvertes). Ses impacts sur les espèces indigènes et sur les habitats d'accueil sont probablement faibles.

Aire d'origine : Tanzanie

Niveau de répartition : isolé
Reproduction : non avérée
Impacts : probablement faibles



◆ Tortue serpentine (*Chelydra serpentina*)

La Tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) se rencontre à l'état sauvage suite à des abandons par des propriétaires. Sa commercialisation est interdite en animalerie depuis l'arrêté du 10/09/2004. Actuellement, cette espèce n'a été observée que dans deux lacs en Gironde (Lacanau et Hourtin).

Aire d'origine : Amérique du Nord

Niveau de répartition : isolé
Reproduction : non avérée - Inconnue
Impacts : Inconnus

L'Observatoire Aquitain de la Fauve Sauvage est un dispositif de coordination et de valorisation des informations faunistiques en Aquitaine. Il a pour vocation d'améliorer l'accès à la connaissance et l'identification des enjeux liés à la préservation de la faune sauvage et de ses habitats en fédérant les acteurs régionaux autour de projets collaboratifs.



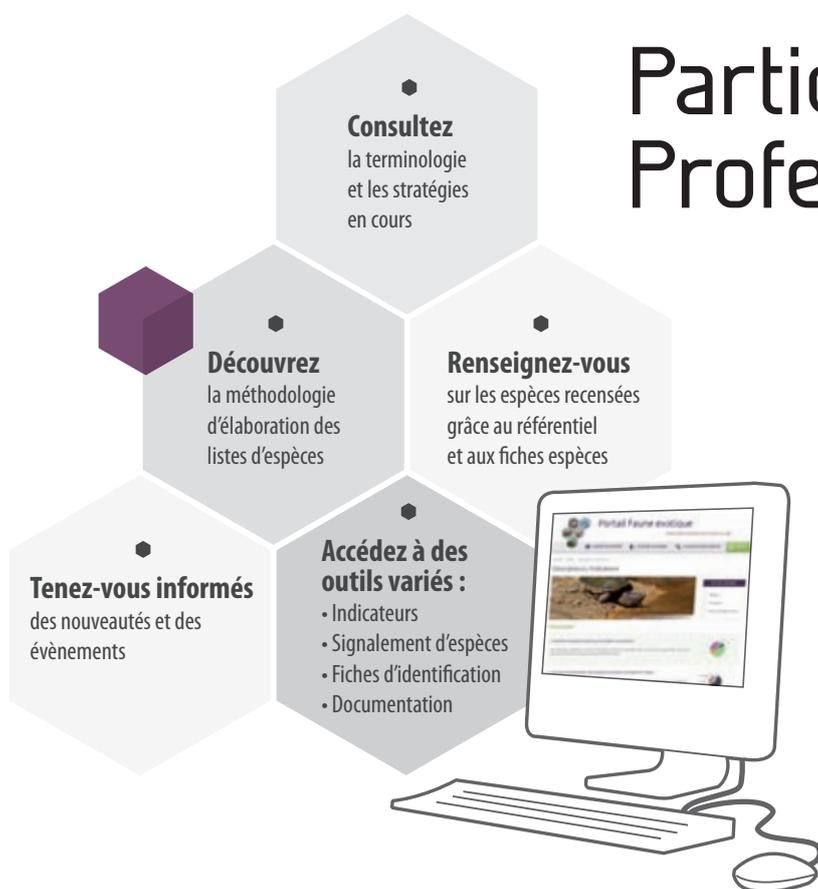
Un portail régional sur la faune exotique

Particuliers ou Professionnels,

INFORMEZ-VOUS GRÂCE À UN PORTAIL INTERNET ENTIÈREMENT DÉDIÉ À LA FAUNE EXOTIQUE RECENSÉE EN AQUITAINE...

La surveillance de l'apparition et de l'évolution des espèces exotiques permet de prévenir des invasions potentielles et mettre en œuvre des mesures appropriées.

... ET PARTICIPEZ AU SIGNALEMENT D'ESPÈCES EXOTIQUES À TRAVERS NOTRE RÉSEAU.



Pour accéder au portail rendez-vous sur :

faune-exotique.oafs.fr